

	RTH Anjelin	
	Fiche de missions des correspondants du Réseau ANJELIN	Version 2
		20 avril 2018
		Page 1/2

1. LE GRADE

Tout professionnel de santé et paramédical (Infirmier, Aide-Soignant) peut exercer cette mission.

2. LE(S) LIEU(X) D'EXERCICE

La mission de correspondant s'exerce au sein de l'établissement d'exercice

3. LES LIENS FONCTIONNELS

L'Infirmier Hygiéniste Coordonnateur du Réseau ANJELIN

4. LES REFERENCES

Circulaire DGS/DHOS/E2 n° 645 du 29 décembre 2000 relative à l'Organisation de la Lutte contre les Infections Nosocomiales dans les Etablissements de Santé

Surveiller et prévenir les infections associées aux soins – HCSP – septembre 2010

5. LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE CONTEXTE D'EXERCICE

Exercice de la mission sur son temps de travail. L'agent est volontaire pour cette mission et représente l'expertise professionnelle de sa fonction.

6. LES MISSIONS ET ACTIVITES

Le correspondant est le relais entre son établissement et l'Infirmier Hygiéniste Coordinateur du Réseau ANJELIN.

Il participe à :

1. La prévention des Infections associées aux Soins:

- Etre une personne ressource pour l'établissement et s'impliquer
- Aider à l'observance des Précautions Standard et des Précautions Complémentaires
- Aider à l'observance des recommandations des protocoles de l'établissement
- Participer à l'élaboration des procédures
- Présenter et aider à l'appropriation des nouveaux protocoles
- Aider à l'appropriation des nouveaux matériels
- Participer à des groupes de travail

2. La communication:

- Relayer l'information du Réseau ANJELIN
- Informé le Réseau ANJELIN des questionnements ou des difficultés de l'établissement en matière de prévention du risque infectieux
- Informé le Réseau ANJELIN des projets de l'établissement impliquant la prévention des infections associées aux soins
- Témoigner de l'impact des actions menées en collaboration avec le réseau ANJELIN

3. Le signalement

Faire remonter au Réseau ANJELIN les informations concernant des évènements inhabituels ou sévères, en lien avec le risque infectieux, afin de mettre en place rapidement des actions correctives

4. La formation

Suivre les formations organisées par le Réseau ANJELIN

Suivre des Journées Départementales, Régionales, Nationales.

Participer à l'animation de formations organisées par le Réseau ANJELIN

Participer à des formations organisées par l'établissement (exemple: formation des nouveaux arrivants)

5. L'évaluation

Participer à des actions d'évaluation : audits hygiène des mains

7. LES COMPETENCES

Porter de l'intérêt à la prévention des infections associées aux soins

Aimer communiquer, savoir faire preuve de diplomatie, oser affirmer son point de vue.

Etre sensible à l'actualisation de ses connaissances.

Avoir une expérience professionnelle de préférence

Assumer son rôle de correspondant

Etre force de proposition dans les actions à mener.

8. LES EXIGENCES PARTICULIERES DU POSTE

Il est fortement recommandé de suivre les formations proposées par le Réseau ANJELIN

Participation aux réunions de correspondants

Le correspondant s'engage à prévenir le Réseau ANJELIN s'il quitte l'établissement ou s'il souhaite mettre fin à sa mission

9. ABREVIATIONS

HCSP: Haut Conseil de la Santé Publique

ANJELIN: Anjou Eviction et Lutte contre les Infections Nosocomiales

DGS : Direction Générale de la Santé

DHOS : Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins

RTH : Relai Territorial en Hygiène

10. L'EVALUATION

Participation aux réunions

Participation aux formations